

Notification du Maroc à l'OMC 2025	
1	Maroc, G/SPS/MAR/111 Cette notification concerne le projet d'arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts fixant les dénominations et les caractéristiques des sauces commercialisées Date: 09/01/2025 https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25_00352_00_f.pdf
2	Maroc, G/SPS/MAR/112 Cette notification concerne la suspension immédiate des importations à partir de l'Allemagne de viandes bovines, ovines, caprines, porcines et leurs produits et de toute viande issue d'autres espèces sensibles à la fièvre aphteuse entre autres les camelins ainsi que la semence bovine et des aliments simples naturels d'origine végétale non traités destinés à l'alimentation animale. Date: 20/01/2025
3	Maroc, G/SPS/MAR/112/corr.1 Cette notification concerne le corrigendum à la notification G/SPS/N/MAR/112 datée du 20 janvier 2025, vise à corriger les points 5 et 6 qui devraient se lire comme suit : 5. Intitulé du texte notifié: Suspension immédiate des importations à partir de l'Allemagne de viandes bovines, ovines, caprines, porcines et leurs produits et de toute viande issue d'autres espèces sensibles à la fièvre aphteuse entre autres les camelins ainsi que la semence bovine et des aliments simples naturels d'origine végétale non traités destinés à l'alimentation animale. 6.Teneur: Suite à l'apparition de cas de fièvre aphteuse en Allemagne, les importations de viandes bovines, ovines, caprines, porcines et leurs produits et de toute viande issue d'autres espèces sensibles à la fièvre aphteuse entre autres les camelins ainsi que la semence bovine et des aliments simples naturels d'origine végétale non traités à l'alimentation animale sont suspendus jusqu'à nouvel ordre à partir de ce pays. Date: 21/01/2025
4	Maroc, G/SPS/MAR/106/add.1 Cette notification concerne l'adoption de l'arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts n° 2173-24 du 17 safar 1446 (22 août 2024) relatif à l'inscription des additifs utilisés pour la fabrication des aliments pour animaux Date: 11/03/2025 https://www.onssa.gov.ma/wp-content/uploads/2025/01/ARR.2173-24.FR_.pdf
5	Maroc, G/SPS/MAR/107/add.1 Cette notification concerne l'adoption de l'arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts n° 2172-24 du 17 safar 1446 (22 août 2024) fixant la liste des matières premières pouvant être utilisées en tant qu'aliment pour animaux ainsi que la liste des procédés permettant leur obtention Date: 11/03/2025 https://www.onssa.gov.ma/wp-content/uploads/2025/01/ARR.2172-24.FR_.pdf
6	Maroc, G/SPS/MAR/112/add.1 Cette notification concerne la levée d'interdiction de l'importation de la semence bovine, des viandes et produits à base de viandes y compris les boyaux des espèces sensibles, du lait et des produits laitiers, des aliments pour chiens et chats et des aliments simples naturels d'origine végétale non traités destinés à l'alimentation animale en provenance de l'Allemagne. Suite au rétablissement du statut indemne de l'Allemagne vis-à-vis de la fièvre aphteuse, à l'exception du territoire de la zone de confinement, conformément au code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, l'interdiction de l'importation de la semence bovine, des viandes et produits à base de viandes y compris les boyaux des espèces sensibles, du lait et des produits laitiers, des aliments pour chiens et chats et des aliments simples naturels d'origine végétale non traités à destination l'alimentation animale, est levée sous réserve que ces produits soient accompagnés de modèles de certificats sanitaires en vigueur Date: 07/04/2025
7	Maroc, G/SPS/MAR/113 Cette notification concerne le projet de décret modifiant et complétant le décret n° 2-75-321 du 25 chaabane 1397 (12 août 1977) portant réglementation de la vinification, de la détention, de la circulation et du commerce des vin Date: 22/04/2025 https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25_02964_00_f.pdf
8	Maroc, G/SPS/MAR/111/add.1 Cette notification concerne l'adoption du projet d'arrêté du ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts fixant les dénominations et les caractéristiques des sauces commercialisées Date: 23/04/2025 https://www.onssa.gov.ma/wp-content/uploads/2025/04/ARR.356-25.AR_.pdf
9	Maroc, G/SPS/MAR/113/corr.1 Cette notification concerne la notification portant la cote G/SPS/N/MAR/113 intitulée "projet de décret modifiant et complétant le décret n° 2-75-321 du 25 chaabane 1397 (12 août 1977) portant réglementation de la vinification, de la détention, de la circulation et du commerce des vins" et datée du 22 avril 2025, a été distribuée par erreur et doit par conséquent être considérée comme nulle et non avenue Date: 25/04/2025
10	Maroc, G/SPS/MAR/114 Cette notification concerne l'interdiction d'importation d'oiseaux de toutes espèces, de volailles, de viandes de volailles et de produits à base de ces viandes et des ovoproducts à partir du Brésil jusqu'à nouvel ordre suite à la déclaration des cas d'influenza aviaire hautement pathogène au Brésil chez la volaille Date: 23/05/2025
11	Maroc, G/SPS/MAR/110/add.1 Cette notification concerne la levée d'interdiction d'importation de volailles et de leurs produits en provenance des Pays-Bas. Compte tenu des mesures prises par les Pays Bas pour éradiquer tous les foyers d'influenza aviaire hautement pathogène déclarés, conformément au code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, l'interdiction d'importation de volailles et de leurs produits à partir des Pays-Bas est levée. Ainsi, les volailles et leurs produits dérivés provenant dudit pays peuvent être importés au Maroc sous réserve d'être accompagnés des modèles de certificats sanitaires en vigueur Date: 27/06/2025

12

Maroc, G/SPS/MAR/114/add.1

Cette notification concerne la levée de l'Interdiction d'importation d'oiseaux de toutes espèces, de volailles vivantes, de viandes de volailles et produits à base de ces viandes et des ovoproduits en provenance du Brésil. Compte tenu des mesures prises par le Brésil pour éradiquer tous les foyers d'influenza aviaire hautement pathogène déclarés, conformément au code sanitaire pour les animaux terrestres de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale, l'interdiction d'importation d'oiseaux de toutes espèces, de volailles vivantes, de viandes de volailles et produits à base de ces viandes et des ovoproduits est levée. Ainsi, les volailles et leurs produits dérivés provenant du Brésil peuvent être importés au Maroc sous réserve d'être accompagnés des modèles de certificats sanitaires en vigueur

Date: 27/06/2025

13

Maroc, G/SPS/MAR/109/add.1

Cette notification concerne l'adoption du projet de décret relatif à la qualité et à la sécurité sanitaire des vinaigres commercialisés. https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25_04569_00_x.pdf

Date: 10/07/2025

14

Maroc, G/SPS/MAR/115

Cette notification concerne l'Interdiction d'importation d'oiseaux de toutes espèces, de volailles, de viandes de volailles et produits à base de ces viandes, d'oeufs et d'aliments pour animaux en provenance du Portugal

Date: 08/09/2025

15

Maroc, G/SPS/MAR/108/add.1

Cette notification concerne l'adoption du décret relatif à la qualité et à la sécurité sanitaire des graisses et huiles végétales comestibles commercialisées

https://members.wto.org/crnattachments/2025/SPS/MAR/25_08895_00_x.pdf

Date: 12/12/2025